

BLOC X

Les modifications suivantes s'appliquent à tous les articles des statuts

<u>Action entreprise</u>	<u>Texte actuel</u>	<u>Texte modifié</u>
X1 Suppression des 4 articles des dispositions particulières	Les dispositions particulières relatives à la mise en œuvre des statuts et à l'établissement du règlement intérieur	
X2 <i>modification</i>	adhérent/es	membre(s) du parti
X3 <i>modification</i>	coopérateurs/trices	membre(s) du réseau coopératif
X4 Les articles «bis» seront conservés dans la version de travail qui vous est soumise. Dans la version définitive, cette terminologie disparaîtra et l'ordonnancement sera rectifié		